



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-SEPTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mercredi 18 octobre 2006 — N° 47

**Président de l'Assemblée nationale :
M. Michel Bissonnet**

QUÉBEC

La séance est ouverte à 10 h 01.

AFFAIRES DU JOUR

Affaires inscrites par les députés de l'opposition

M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, propose :

QUE l'Assemblée nationale exige du premier ministre qu'il convoque d'urgence un sommet sur la crise qui frappe l'industrie forestière et sur ses conséquences pour les travailleurs, les communautés locales et les régions.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Gendron, troisième vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole pour la discussion de cette motion : 10 minutes sont allouées à l'auteur de la motion pour sa réplique ; 10 minutes sont accordées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Suit le débat sur la motion de M. Boisclair, chef de l'opposition officielle.

À la fin de son intervention, M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose l'amendement suivant :

QUE la motion en discussion soit amendée comme suit :
Remplacer tous les mots après « nationale » par les mots « demande au gouvernement de mettre en place un plan d'action pour soutenir les travailleurs du secteur forestier, les communautés et l'industrie forestière ».

18 octobre 2006

La motion, telle qu'amendée, se lirait comme suit:

QUE l'Assemblée nationale demande au gouvernement
de mettre en place un plan d'action pour soutenir les travailleurs
du secteur forestier, les communautés et l'industrie forestière.

M. Gendron, troisième vice-président, entend quelques remarques de part et d'autre sur la recevabilité de la motion d'amendement.

Le débat se poursuit sur la motion principale de M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, et sur la motion d'amendement de M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, sous réserve de la recevabilité de cette dernière, que M. Gendron, troisième vice-président, prend en délibéré.

M. Gendron, troisième vice-président, rend sa décision sur la recevabilité de la motion d'amendement.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

La motion d'amendement est irrecevable. En effet, le principe de la motion du chef de l'opposition officielle est la convocation d'urgence d'un sommet, alors que la motion d'amendement propose la mise en place d'un plan d'action. Il s'agit de deux objectifs différents. La motion d'amendement a donc pour effet d'écarter le principe de la motion principale et de le remplacer par un autre.

Le débat se poursuit sur la motion de M. Boisclair, chef de l'opposition officielle.

Le débat terminé, la motion est mise aux voix ; un vote par appel nominal est exigé.

À la demande de Mme Lamquin-Éthier, leader adjointe du gouvernement, le vote est reporté à la période des affaires courantes de la présente séance.

À 11 h 55, M. Gendron, troisième vice-président, suspend la séance jusqu'à 14 heures.

18 octobre 2006

La séance reprend à 14 h 09.

Moment de recueillement

AFFAIRES COURANTES

Présentation de projets de loi

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 38 Loi modifiant la Loi sur les terres du domaine de l'État et d'autres dispositions législatives

La motion est adoptée.

Mme Thériault, ministre de l'Immigration et des Communautés culturelles, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 39 Loi proclamant le Mois de l'histoire des Noirs

La motion est adoptée.

Dépôts de documents

M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, dépose :

Les rapports annuels 2005-2006 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

- Montréal ; (Dépôt n° 485-20061018)
- Côte-Nord ; (Dépôt n° 486-20061018)
- Montérégie ; (Dépôt n° 487-20061018)
- Outaouais ; (Dépôt n° 488-20061018)
- Abitibi-Témiscamingue ; (Dépôt n° 489-20061018)
- Chaudière-Appalaches; (Dépôt n° 490-20061018)
- Lanaudière ; (Dépôt n° 491-20061018)
- Laval ; (Dépôt n° 492-20061018)
- Laurentides. (Dépôt n° 493-20061018)

Les rapports annuels de gestion, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006, des agences de la santé et des services sociaux suivantes :

- Montréal ; (Dépôt n° 494-20061018)
- Côte-Nord ; (Dépôt n° 495-20061018)
- Montérégie ; (Dépôt n° 496-20061018)
- Outaouais ; (Dépôt n° 497-20061018)
- Laurentides ; (Dépôt n° 498-20061018)
- Abitibi-Témiscamingue ; (Dépôt n° 499-20061018)
- Saguenay–Lac-Saint-Jean. (Dépôt n° 500-20061018)

18 octobre 2006

Un volume contenant le rapport annuel de gestion et le rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité du Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 501-20061018)

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose :

QUE, conformément à l'article 392 de la *Loi sur les services de santé et les services sociaux*, l'étude des rapports annuels de gestion 2005-2006 des agences de la santé et des services sociaux de Montréal, de la Côte-Nord, de la Montérégie, de l'Outaouais, des Laurentides, de l'Abitibi-Témiscamingue, du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Baie-James soit déferée à la Commission des affaires sociales ;

QUE le ministre de la Santé et des Services sociaux soit membre de ladite commission pour la durée du mandat.

La motion est adoptée.

M. Marcoux, ministre de la Justice, dépose :

Le rapport annuel du Fonds d'aide aux recours collectifs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 502-20061018)

Le rapport annuel de gestion du Tribunal administratif du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 503-20061018)

Mme Beauchamp, ministre de la Culture et des Communications, dépose :

Le rapport annuel de la Commission de reconnaissance des associations d'artistes et des associations de producteurs, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 504-20061018)

18 octobre 2006

Le rapport annuel de gestion de la Commission des biens culturels du Québec, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 505-20061018)

Le rapport annuel de gestion du Conseil supérieur de la langue française, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006 ;

(Dépôt n° 506-20061018)

Un avis de la Commission des biens culturels concernant le classement historique du Monastère des Carmélites de Montréal.

(Dépôt n° 507-20061018)

Mme Thériault, ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, dépose :

Le rapport annuel de gestion du ministère de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine, pour l'exercice financier terminé le 31 mars 2006.

(Dépôt n° 508-20061018)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Votes reportés

L'Assemblée tient le vote reporté sur la motion proposée par M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition. Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale exige du premier ministre qu'il convoque d'urgence un sommet sur la crise qui frappe l'industrie forestière et sur ses conséquences pour les travailleurs, les communautés locales et les régions.

18 octobre 2006

La motion est rejetée par le vote suivant :

(Vote n° 63 en annexe)

Pour : **47** Contre : **65** Abstention : **0**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission de la culture, afin de poursuivre ses auditions publiques dans le cadre de la consultation générale à l'égard du document intitulé *Vers une politique gouvernementale de lutte contre le racisme et la discrimination*.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Harel (Hochelaga-Maisonneuve), M. Couillard, ministre de la Santé et des Services sociaux, et Mme Roy (Lotbinière) proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Journée mondiale de la santé mentale qui avait lieu le 10 octobre dernier.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à un avis touchant les travaux des commissions.

18 octobre 2006

Avis touchant les travaux des commissions

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 145 du Règlement, M. Dupuis, leader du gouvernement, convoque :

- la Commission des affaires sociales, afin de compléter ses auditions publiques dans le cadre de consultations particulières sur le projet de loi n° 33, Loi modifiant la Loi sur les services de santé et les services sociaux et d'autres dispositions législatives.

Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Papineau (Prévost) et M. Dupuis, ministre de la Sécurité publique, proposent conjointement :

QUE l'Assemblée nationale du Québec exige le maintien du registre des armes à feu, incluant les armes de chasse, et dénonce le projet de loi C-21 du gouvernement fédéral qui en dilue l'application et la portée.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 84 du Règlement, Mme Papineau (Prévost) propose une deuxième motion :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la prévention des incendies qui s'est déroulée du 8 au 14 octobre sous le thème *Changez de pile pour l'amour !* qui constitue un moment privilégié pour l'ensemble des intervenants du milieu pour tenir des activités de prévention afin de réduire les risques d'incendie.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

18 octobre 2006

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Corbeil, ministre des Ressources naturelles et de la Faune, propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le 30^e anniversaire
de Canards Illimités au Québec.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Girard (Gouin) présente une motion concernant le projet de loi C-21 du
gouvernement fédéral ; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Mme Vien (Bellechasse) propose :

QUE les membres de l'Assemblée nationale soulignent
la Semaine des bibliothèques publiques et rendent hommage au
personnel des bibliothèques et aux bénévoles de toutes les
régions du Québec qui contribuent avec dévouement et
compétence à développer le goût de la lecture et du savoir chez
nos concitoyens et concitoyennes et, par le fait même, au
développement de la société québécoise tout entière.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

18 octobre 2006

Mme L'Écuyer (Pontiac) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine des familles d'accueil, qui se déroule du 15 au 21 octobre 2006.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

M. Legault (Rousseau) propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne la Semaine de la PME qui se déroule du 15 au 21 octobre et qui met l'accent, cette année, sur l'ouverture à de nouveaux marchés.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Cusano, premier vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance publique afin d'entendre le sous-ministre des Ressources naturelles et de la Faune sur la réforme cadastrale et en séance de travail afin de faire des observations à la suite de l'audition ;
- la Commission de l'économie et du travail se réunira afin de poursuivre les consultations particulières dans le cadre du mandat relatif à l'examen du rapport d'évaluation du Bureau d'évaluation médicale.

18 octobre 2006

AFFAIRES DU JOUR

Débats sur les rapports de commissions

L'Assemblée prend en considération le rapport de la Commission de l'administration publique qui a siégé afin de procéder à des auditions en vertu de la *Loi sur l'administration publique* : le secrétaire du Conseil du trésor concernant le rapport 2004-2005 sur l'application de la *Loi sur l'administration publique* et le rapport sur la mise en œuvre de la *Loi sur l'administration publique* intitulé *Cinq années de gestion axée sur les résultats au gouvernement du Québec*; la sous-ministre de la Culture et des Communications sur le rapport annuel de gestion 2004-2005 du ministère; le président-directeur général de la Régie du bâtiment du Québec concernant la performance et la reddition de comptes; le président de la Société de développement des entreprises culturelles sur le rapport annuel de gestion 2004-2005 de la SODEC; la sous-ministre des Services gouvernementaux, la présidente-directrice générale de Services Québec et le sous-ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale sur la prestation de services du gouvernement en ligne; le sous-ministre des Relations internationales sur le rapport annuel de gestion 2004-2005 du ministère. Le rapport contient 19 recommandations.

À la suite d'une réunion avec les leaders parlementaires, M. Cusano, premier vice-président, informe l'Assemblée de la répartition du temps de parole établie pour la durée de ce débat restreint : 10 minutes sont allouées aux députés indépendants ; les deux groupes parlementaires se partageront également le reste du temps consacré à ce débat ; dans ce cadre, le temps non utilisé par l'un des groupes s'ajoutera à celui de l'autre groupe, tandis que le temps non utilisé par les députés indépendants pourra être redistribué également entre les groupes parlementaires, étant entendu que cette répartition ne pourra être effectuée avant que le temps dévolu aux deux groupes parlementaires ne soit entièrement écoulé ; et les interventions ne seront soumises à aucune limite.

Le débat s'ensuit.

Le débat prend fin et, conformément à l'article 95 du Règlement, n'entraîne aucune décision de l'Assemblée.

18 octobre 2006

M. Dupuis, leader du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au jeudi 19 octobre 2006, à 10 heures.

La motion est adoptée.

En conséquence, à 17 h 44, Mme Leblanc, deuxième vice-présidente, lève la séance et l'Assemblée s'ajourne au jeudi 19 octobre 2006, à 10 heures.

Le Président

MICHEL BISSONNET

18 octobre 2006

ANNEXE

Votes par appel nominal

Sur la motion proposée par M. Boisclair, chef de l'opposition officielle, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, concernant l'industrie forestière :

(Vote n° 63)

POUR - 47

Arseneau	Côté	Legault	Picard
Beaudoin	Cousineau	[Rousseau]	Pinard
Bédard	Deslières	Legendre	Richard
Bergeron	Dion	Lemay	Robert
Boisclair	Dionne-Marsolais	Lemieux	Roy
Bouchard	Doyer	Létourneau	Simard
[Vachon]	Dufour	Lelièvre	St-André
Boucher	Dumont	Malavoy	Thériault
Bourdeau	Girard	Maltais	[Masson]
Caron	Grondin	Morin	Tremblay
Champagne	Harel	[Nicolet-Yamaska]	Turp
Charest	Jutras	Pagé	Valois
[Rimouski]	Lefebvre	Papineau	Vermette

CONTRE - 65

Auclair	Charlebois	Houda-Pepin	Paquet
Audet	Chenail	James	Paquin
Bachand	Cholette	Jérôme-Forget	Paradis
[Arthabaska]	Clermont	Kelley	Pelletier
Bachand	Corbeil	Lafrenière	Perreault
[Outremont]	Couillard	Lamquin-Éthier	Reid
Beauchamp	Courchesne	L'Écuyer	Soucy
Béchar	Descoteaux	Lessard	Théberge
Bergman	Després	Loiselle	Thériault
Bernard	Dubuc	MacMillan	[Anjou]
Bernier	Dupuis	Marcoux	Tomassi
Blackburn	Fournier	Marsan	Vallières
Bordeleau	Gabias	Mercier	Vien
Boulet	Gagnon-Tremblay	Moreau	Whissell
Brodeur	Gaudet	Morin	
Charest	Gauthier	[Montmagny-L'Islet]	
[Sherbrooke]	Gautrin	Mulcair	
Charest	Hamad	Normandeau	
[Matane]	Hamel	Ouimet	